

Formation en thérapie d'acceptation et d'engagement (ACT) : Pacifier la relation à l'image corporelle et à l'assiette dans le contexte du soin diététique

INSCRIPTION

L'inscription se fait en ligne en suivant le lien <http://elearningcfdc.com/wp/catalogue/> ou en le tapant dans votre navigateur internet

DATES : 15, 16 ET 17 DECEMBRE 2025

PRESENTATION

Formation d'une durée de 21h réparties en :

- 3h de e-learning préparatoire
- 18h (3 jours) en distanciel synchrone (visio-formation)

Animée par Florian Saffer diététicien, thérapeute comportementaliste et ingénieur en pédagogie

Visant à appliquer les principes de la thérapie d'acceptation et d'engagement en consultation diététique.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Evaluer la relation du patient avec son alimentation et son image corporelle
- Identifier les facteurs entretenant une relation dysfonctionnelle
- Flexibiliser le rapport à l'alimentation du patient
- Flexibiliser le rapport au corps

METHODE PEDAGOGIQUE

La formation sera assurée par Florian Saffer, diététicien, thérapeute comportementaliste et titulaire d'un Master en Sciences de l'éducation

La pédagogie reposera sur plusieurs outils visant une articulation adaptée entre les savoirs et les savoir-faire : Diaporama / Jeux de rôle / Apprentissage vicariant (démonstration) / Travail collaboratif

PROGRAMME

E-learning préparatoire

- Présentation de la thérapie d'acceptation et d'engagement
- Les 6 processus de la flexibilité psychologique : l'Hexaflex
- Le modèle CAL : connexion – action – libération
- Illustration du modèle CAL avec des problématiques d'insatisfaction corporelle
- Présentation de la matrice ACT

Jour 1 : Matin : 9h30-13h00

- Retour sur le e-learning
- Evaluer les préoccupations en termes d'image corporelle en consultation diététique
- Réalisation d'une analyse fonctionnelle diachronique
- Adapter sa posture de soignant

Jour 1 : après-midi : 14h00 – 16h30

- Le lien image corporelle et altération du comportement alimentaire
- Les différents schémas altérant la relation à l'image corporelle et à l'assiette : perfectionnisme, autocritique, abnégation
- Comment identifier un schéma et s'en détacher
- Entraîner la défusion cognitive : se distancier des pensées limitantes

Jour 2 : Matin : 9h30-13h00

- La matrice ACT : un outil pour discriminer les comportements
- La matrice ACT et tracking

Jour 2 : après-midi : 14h00 – 16h30

- Réparer le comportement alimentaire
- Les axes de travail : reconnecter une temporalité du corps adaptées
- Réattribuer des fonctions appétitives à la nourriture : connexion aux besoins et aux valeurs
- Mettre en évidence les schémas de pensées et les émotions perturbant la relation avec la nourriture

Jour 3 : matin : 9h30-13h00

- Reconstruire une relation avec son corps fonctionnelle : les 3 piliers CAL
- Le mouvement conscient et bien-être corporel
- Gratitude pour le corps
- Accepter ses caractéristiques corporelles : l'exposition graduelle compassionnée

Jour 3 : après-midi : 14h00 – 16h30

- Se faire beau.belle pour soi : reconquérir sa féminité/masculinité librement
- Le carnet de l'élégance
- Technique de visualisation hypnotique

EVALUATION DES ACQUIS

L'évaluation se situera en plusieurs temps :

L'autoévaluation des compétences aura lieu en début de formation et en fin de formation afin d'évaluer l'évolution du stagiaire.

En parallèle de ceci il évaluation formative continue sera réalisée pendant l'atelier :

- L'évaluation des connaissances sera évaluée par divers outils : questionnaires à choix multiple, texte à trou
- L'évaluation des savoir-faire sera réalisée en continue par la pratique de cas clinique qui seront débriefés par le formateur

L'évaluation de la satisfaction des stagiaires sera réalisée en fin de formation par un questionnaire anonyme.

A l'issue de cette formation le stagiaire recevra une attestation attestant sa participation à l'atelier et sa maîtrise des compétences visées par celui-ci.

NATURE DE LA FORMATION

La Formation s'inscrit dans le cadre des actions de formation prévues par les articles L.6313-1 et L.6313-9 du Code du Travail - LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 4

Elle constitue une action concourant au développement des compétences qui entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle sous le qualificatif :

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

PUBLIC ET PREREQUIS

Formation ouverte uniquement aux professionnels de santé : diététicien, nutritionniste, psychologue, médecins généralistes, médecins endocrinologues, médecins psychiatres, infirmiers DE

ACCESSIBILITE

Afin de garantir l'accessibilité pédagogique des formations à tous, notre organisme de formation peut réaliser des adaptations à la demande (adaptation des rythmes, des supports...). Nous vous invitons dans ce cas à nous contacter au plus vite.

TARIF

Tarif ordinaire : 390 euros

Tarif réduit : 340 euros (abonnés Mon suivi diet, adhérents ADL, demandeur d'emploi et étudiants)